



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES constitue une réserve de recrutement « Technicien(ne)s de surface » (F/H/X)

MISSION

Vous serez chargé(e) d'entretenir la propreté des locaux communaux (principalement des écoles communales).

Dans le cadre de cette fonction, vous aurez pour missions principales :

- d'assurer, quotidiennement, l'entretien des locaux (bureaux, classes, réfectoires, sanitaires, ...) et de leurs équipements (portes, plinthes, tuyauteries, éviers ...), du mobilier (bureaux, chaises, lits,...) et du matériel (livres, jouets, matériel informatique,...) des écoles communales ou des bâtiments communaux;
- d'effectuer un nettoyage approfondi lors des périodes de congés scolaires dans les écoles ;
- de veiller à la sécurité des enfants et donc à la fermeture adéquate des locaux techniques, à la mise hors d'atteinte du matériel et des produits.

Vous serez susceptible de remplacer un(e) collègue en cas de nécessité.

NOUS PROPOSONS

- des contrats de remplacement avec des horaires de travail à temps partiel en cas d'absence de l'un des membres de l'équipe actuelle.
- une rémunération liée à l'échelle barémique RGB E2 (annuel brut non indexé min : 14.133.53€ - max : 16.599,85€)
- des titres-repas d'une valeur faciale de 6 €.

CONDITIONS

Vous devrez être disponible en soirée, à partir de 15h30, pour le nettoyage des écoles ou de divers bâtiments communaux dans toute l'entité de Pont-à-Celles (disposer d'un véhicule et d'une expérience dans le domaine est un atout).

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez transmettre votre candidature au service R.H., par courrier (Place communale 22 à 6230 Pont-à-Celles) ou par mail (personnel@pontacelles.be).

Des entretiens de sélection sont organisés régulièrement.

Vous devrez fournir au plus tard au moment de l'engagement un extrait de casier judiciaire modèle 596-2.



En remettant votre candidature, vous acceptez que toutes vos données personnelles soient utilisées, exploitées, traitées par l'Administration communale de Pont-à-Celles dans le cadre de la présente procédure. Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire du traitement de votre candidature. Pour les candidats non retenus à l'issue des épreuves, les informations les concernant seront conservées durant une période d'un an et supprimées de nos bases de données à l'issue de ce délai.

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la procédure d'appel à candidature ne seront ni transmises à des tiers ni transférées en-dehors de l'Union européenne.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données personnelles.

Pour exercer ce droit, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail suivante : dpo@pontacelles.be ou par voie postale à l'attention du Collège communal, place communale 22 à 6230 Pont-à-Celles en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.